

République française  
TARN  
CADALEN - COMMUNE

Date de transmission de l'acte: 06/07/2026  
Date de réception de l'AR: 06/07/2026  
081-218100469-DE\_2026\_47-DE  
A G E D I

Séance du jeudi 02 juillet 2026

Date de la convocation : 25/06/2026

Le jeudi 02 juillet 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	<b>Présents :</b> Sébastien BRAYLÉ, Peggy AMALBERT, Christophe RAYNAUD, Géraldine NOEL, Christian DAVALAN, Marie DELCAYRE, Aline CHEVALIER, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Pierre RUTKOWSKI, Marine LENOIR, Paul MARION
Présents : 14	
Représentés : 3	
Absents et excusés : 2	<b>Représentés :</b> Pascal SANLEFRANQUE représenté par Pierre RUTKOWSKI, Denise STEVENSON représentée par Peggy AMALBERT, Lucie RYCKEWAERT représentée par Christophe RAYNAUD
Pour : 17	
Contre : 0	<b>Excusés :</b> Stéphan POUGET, Philippe COUDERC
Abstentions : 0	<b>Absents :</b>
Secrétaire de séance :	Jean-Michel DOYEN

Délibération n°DE\_2026\_47

Objet : Décision modificative pour intégration des études

Vu la nécessité d'intégrer les frais d'études,

Considérant qu'il y a lieu d'inscrire les crédits à cette opération, il est nécessaire de procéder aux virements ci-après et d'approuver la décision modificative suivante :

<u>Investissement</u>	<u>Libellé</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Article 231/041	Immobilisations corporelles en cours		79 225.79 €
Article 203/041	Frais d'études, recherches, développement	79 225.79 €	

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 02 juillet 2026

Après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

**ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire,

**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder aux virements de crédits ci-dessus

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire, Sébastien BRAYLE

Le secrétaire, Jean-Michel DOYEN



Mise en ligne le 07/07/2026